

ANALYSE DE DOUBLE MATERIALITE



GEODIS



SOMMAIRE

01	Analyse de double matérialité	02
02	Méthodologie	04
03	Résultats	07
04	Analyse des enjeux matériels	09
05	Prochaines étapes	10

01 ANALYSE DE DOUBLE MATERIALITE



GEODIS a réalisé sa première analyse de matérialité en 2023, afin de mettre à jour et prioriser les principaux enjeux RSE du Groupe. Cette analyse de matérialité a été réalisée notamment à travers la consultation de ses principales parties prenantes, à la fois internes et externes, et en mettant en œuvre l'approche de double matérialité.

Contexte

GEODIS, en tant qu'entreprise et en tant qu'employeur, place les enjeux sociétaux au cœur de ses préoccupations. Ces enjeux sont inscrits dans la stratégie RSE du Groupe ; elle se décline en trois priorités (environnement, social et sociétal, éthique) avec pour intention de répondre aux principales attentes des parties prenantes.

GEODIS cherche constamment à améliorer sa stratégie RSE et s'efforce de :

- mettre à jour et prioriser les principaux enjeux de durabilité, pour piloter la stratégie RSE au plus près des attentes de ses parties prenantes ;
- anticiper l'évolution du cadre législatif européen, notamment l'entrée en vigueur des obligations réglementaires liées à la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD). Les résultats de l'analyse de double matérialité - exercice permettant d'identifier les priorités RSE - deviendra en effet un élément structurant du rapport de durabilité en 2024.

Dans ce but, GEODIS a conduit en 2023 une analyse de double matérialité. Cette démarche fait partie intégrante du pilotage de la politique RSE du Groupe : les résultats de la matrice de matérialité vont permettre de réviser et d'enrichir la stratégie RSE du Groupe.

L'analyse de double matérialité s'inscrit également pleinement dans la démarche de dialogue du Groupe avec les parties prenantes, un élément clé de la politique RSE de GEODIS. Ce dialogue permet au Groupe d'identifier ses enjeux de durabilité prioritaires mais aussi ses risques et ses impacts sur l'environnement, la société, les êtres humains et l'ensemble de son écosystème. La compréhension des enjeux prioritaires de chacun contribue ainsi à orienter les décisions et engagements du Groupe.

L'analyse de double matérialité

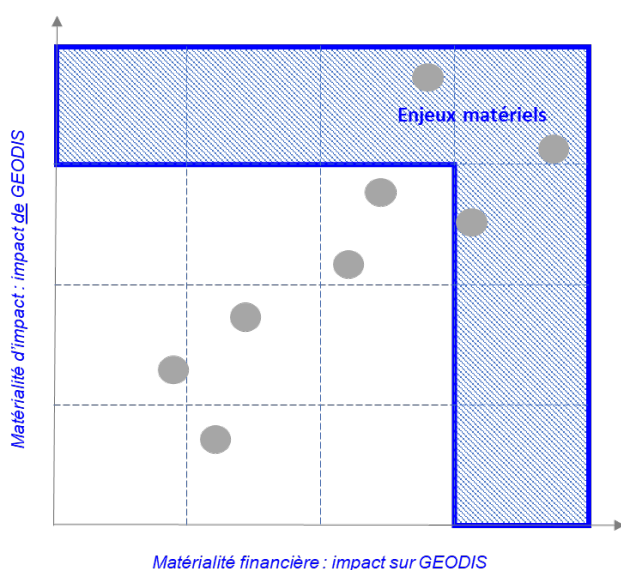
La matérialité simple identifie et priorise les enjeux selon leur importance pour les parties prenantes et leur impact sur l'entreprise. Cette approche prend en compte les impacts positifs (opportunités) et négatifs (risques) générés par l'environnement économique, social et naturel sur le développement, la performance et les résultats de l'entreprise. Cette vision *outside-in*, centrée sur la performance des entreprises, n'était plus suffisante pour rendre compte de la réalité des impacts des activités des entreprises sur leur écosystème (vision *inside-out*).

C'est la raison pour laquelle l'Union Européenne a fait évoluer le reporting extra-financier et demande aux entreprises de réaliser une analyse de double matérialité, qui croise la matérialité financière avec la matérialité d'impact :

- La **matérialité financière** comprend l'impact des enjeux de durabilité sur les activités de l'entreprise (risques et opportunités) : c'est l'approche classique *outside-in*. La matérialité financière évalue la dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses relations d'affaires et la continuité de l'utilisation ou de l'accès aux ressources par l'entreprise ;
- La **matérialité d'impact** s'intéresse à l'impact de l'entreprise et de ses activités sur les enjeux de durabilité (sociétaux et environnementaux) : c'est l'approche complémentaire, *inside-out*. La matérialité d'impact évalue les enjeux sous trois angles : leur criticité, leur portée et leur irrémédiabilité.

Un enjeu peut être « matériel » d'un point de vue de la matérialité financière, de la matérialité d'impact, ou des deux.

**La matrice de double matérialité :
le croisement de deux perspectives sur les
enjeux de durabilité**



L'analyse de matérialité de GEODIS a été réalisée sur une période de 6 mois. Sous la responsabilité de la Direction du développement durable, une équipe projet interne représentant différents Métiers et Régions a été constituée pour contribuer à l'étude et faciliter l'engagement des différentes parties prenantes. L'équipe projet a été accompagnée par BL évolution, un cabinet conseil spécialisé en Développement Durable. L'ensemble du processus a été supervisé par un comité de pilotage constitué spécialement pour l'analyse de matérialité et comprenant cinq membres du Comité Exécutif du Groupe.

02 MÉTHODOLOGIE

L'analyse de double matérialité a été réalisée en trois étapes :

- Sélection des enjeux de durabilité (environnementaux, sociaux et de gouvernance) potentiellement matériels de GEODIS ;
- Consultation des parties prenantes internes et externes et consultation d'experts ;
- Consolidation et construction de la matrice, en s'appuyant sur des référentiels et bases de données internationaux.

2.1 Sélection des enjeux

Une liste des principaux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance a d'abord été établie sur la base d'études internes (gestion des risques, audit interne, etc.), de recherche documentaire, de questionnaires de notation extra-financière, d'études sectorielles afin de s'assurer que tous les sujets potentiellement importants étaient couverts.

En complément d'enjeux spécifiques à GEODIS et à son secteur d'activité, le Groupe s'est également assurée que cette sélection incluait les enjeux décrits dans les normes European Sustainability Reporting Standards (ESRS) qui constituent le socle de la CSRD.

Cette liste d'enjeux a ensuite été affinée après une revue par l'équipe projet ; finalement, une liste de 25 enjeux clés de matérialité a été validée par le comité de pilotage du projet.



ENVIRONNEMENT

Gaz à effet de serre

Adaptation au changement climatique

Pollution de l'air

Pollution des sols et de l'eau

Pollution sonore

Gestion de l'eau

Biodiversité terrestre

Biodiversité marine

Gestion des déchets

Consommation des ressources non renouvelables



SOCIAL

Conditions et environnement de travail

Engagement des collaborateurs

Diversité et inclusion des collaborateurs

Formation et développement des collaborateurs

Partage de la valeur et politique de rémunération

Droits humains dans la chaîne de valeur

Impact sur les communautés locales

Continuité de service

Santé et sécurité

Promotion du dialogue social



GOVERNANCE

Ethique des affaires

Protection des données personnelles

Communication responsable

Achats responsables

Influence en faveur de la RSE auprès de nos parties prenantes

2.2 Entretiens avec les parties prenantes internes et externes

L'exercice de double matérialité se construit avec les parties prenantes afin de hiérarchiser les enjeux clés de matérialité et évaluer leur impact. Pour cela, une campagne internationale d'entretiens qualitatifs a été déployée auprès des acteurs majeurs de l'écosystème de GEODIS. Le panel de parties prenantes, internes comme externes, a été constitué pour assurer une bonne représentativité et refléter la diversité - notamment géographique - des activités et des parties prenantes du Groupe :

- parties prenantes internes : collaborateurs, syndicats et instances représentatives du personnel ;
- parties prenantes externes : clients, fournisseurs et sous-traitants, partenaires commerciaux, communauté académique, communauté financière, acteurs territoriaux, pouvoirs publics, société civile et ONG.

L'objectif de ces entretiens était de recueillir le point de vue des parties prenantes sur l'importance des enjeux de durabilité sélectionnés, mais aussi sur leur impact sur les activités de GEODIS.

En complément de ces entretiens individuels, l'importance des enjeux clés de matérialité a également été évaluée via une question posée dans l'enquête annuelle d'engagement des collaborateurs et dans l'enquête annuelle de satisfaction clients. Un atelier composé d'une dizaine de collaborateurs de différentes régions a également été organisé pour évaluer les enjeux selon le principe de double matérialité. Enfin, des experts ont également été interrogés sur l'impact, positif ou négatif, de GEODIS sur son environnement externe.



2.3 Consolidation et construction de la matrice

Pour élaborer la matrice de double matérialité, plusieurs types de données ont été consolidés.

Pour l'analyse de matérialité financière :

- des référentiels internationaux (SASB), d'agences de notation extra-financière (MSCI, DJSI) : ce sont des normes comptables sectorielles qui fournissent aux investisseurs des informations détaillées sur l'impact financier des questions environnementales et sociales sur le modèle d'entreprise ;
- les contributions des parties prenantes lors de la phase d'entretiens ;
- les résultats de l'atelier de matérialité financière, qui a réuni des collaborateurs GEODIS, experts internes dans différents domaines (environnemental, social, sociétal et gouvernance) pour évaluer l'impact financier des enjeux.

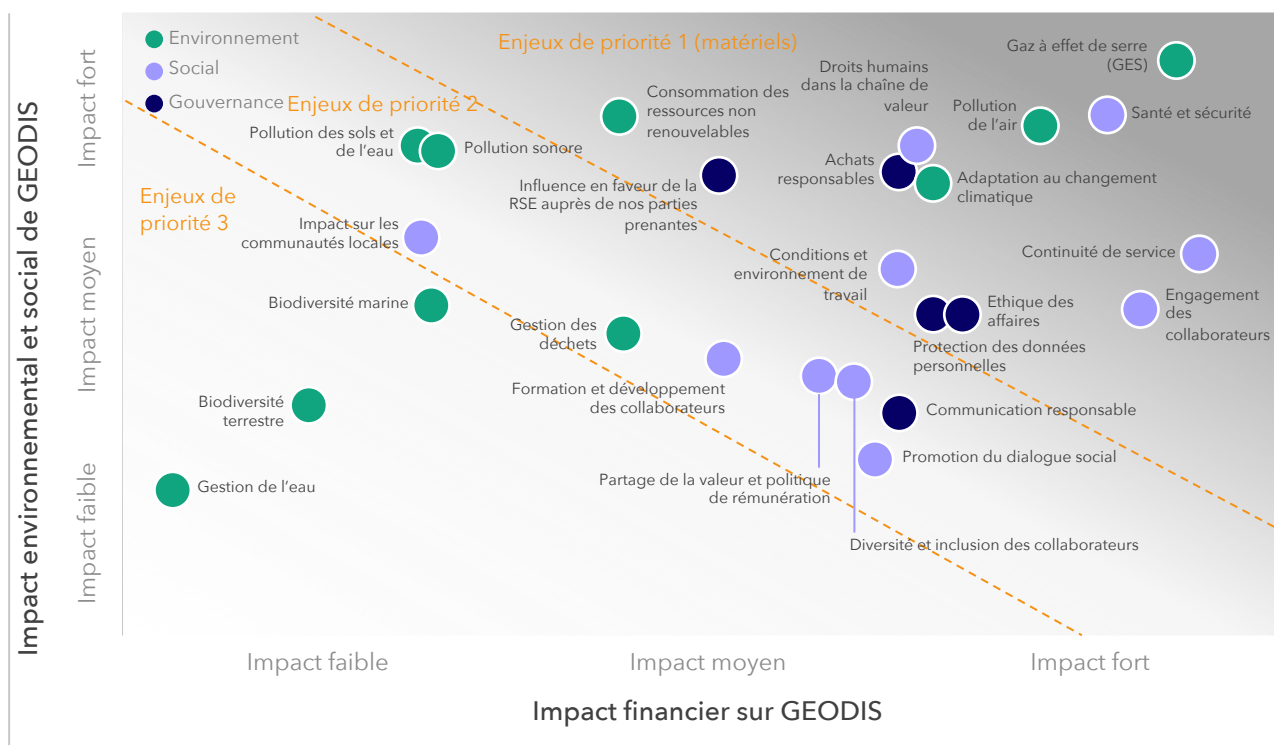
Pour l'analyse d'impact :

- les données issues de référentiels internationaux (SBTN), de cadres d'impact (ENCORE, UNEP-FI) et d'indicateurs d'impact sur les droits humains (Shift Red Flags) : ces cadres d'impact permettent de comprendre l'impact potentiel des entreprises d'un secteur sur l'environnement et la société ;
- les contributions des experts interrogés lors de la phase d'entretiens.

A la suite de la phase de consolidation, les enjeux clés ont été intégrés et répartis dans la nouvelle matrice de matérialité de GEODIS. Celle-ci a fait l'objet d'une présentation auprès de l'équipe projet et du comité de pilotage du projet, avant validation par le Comité exécutif du Groupe.

03 RÉSULTATS

La réalisation de la matrice de matérialité offre une nouvelle perspective sur les enjeux de durabilité de GEODIS. Parmi les 25 enjeux de durabilité sélectionnés, 13 d'entre eux sont ressortis de l'étude comme étant « matériels », c'est-à-dire avec un impact fort du point de vue de la matérialité financière, de la matérialité d'impact, ou les deux.



Ces 13 enjeux matériels regroupent 4 enjeux environnementaux, 5 enjeux sociaux et sociétaux et enfin 4 enjeux de gouvernance.

Environnement	Social	Gouvernance
Gaz à effet de serre	Santé et sécurité	Achats responsables
Pollution de l'air	Droits humains dans la chaîne de valeur	Ethique des affaires
Adaptation au changement climatique	Continuité de service	Protection des données personnelles
Consommation des ressources non renouvelables	Engagement des collaborateurs	Influence en faveur de la RSE auprès de nos parties prenantes
	Conditions et environnement de travail	



Parmi ces enjeux matériels, certains d'entre eux ont été notés comme ayant un impact élevé sur les deux perspectives : pour ces sujets, l'impact de GEODIS sur son environnement externe est élevé, tout comme l'impact de l'environnement externe sur GEODIS. On retrouve notamment dans cette catégorie :

- des enjeux environnementaux : les gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la pollution de l'air ;
- des enjeux sociaux et sociétaux : la santé et la sécurité, les droits humains dans la chaîne de valeur ;
- un enjeu de gouvernance : les achats responsables.

Par ailleurs, l'analyse de matérialité a reçu un écho favorable de la part des parties prenantes externes qui ont été sélectionnées pour les entretiens qualitatifs. Elles ont confirmé la pertinence pour GEODIS des enjeux clés retenus, ont suggéré des améliorations potentielles et ont montré leur intérêt pour la poursuite de collaborations tournées vers le développement durable.

04 ANALYSE DES ENJEUX MATÉRIELS

L'analyse de la matrice de double matérialité révèle que pour l'essentiel, les enjeux les plus importants du Groupe sont directement liés à son secteur d'activité. D'autre part, l'analyse souligne que l'impact des activités de GEODIS couvre l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Sur les enjeux sociaux, trois des enjeux prioritaires sont étroitement liés en termes d'impact et d'activité : l'impact social et sociétal de GEODIS est en effet particulièrement important sur les enjeux de santé et de sécurité, les conditions de travail et les droits de l'homme dans la chaîne de valeur.

Cet impact social fort peut notamment s'expliquer par les conditions de travail parfois difficiles et la pénibilité de certains métiers de la logistique et du transport. Ne pas traiter ces enjeux sociaux représenterait non seulement un manque d'éthique, mais aussi des risques financiers importants pour le Groupe (absentéisme, turnover, etc.). C'est pourquoi la fidélisation des collaborateurs (enjeu de l'engagement des collaborateurs) est primordiale pour que GEODIS puisse assurer la pérennité de ses activités, en particulier celles qui répondent à des besoins essentiels (enjeu de la continuité de service). Les aspects sociaux internes ont globalement plus d'impact sur GEODIS que sur la société (car liés directement au fonctionnement du Groupe), tandis que les enjeux liés à la chaîne de valeur ont un impact plus fort sur la société (notamment par le nombre de personnes concernées).

D'autre part, les enjeux environnementaux matériels sont également étroitement liés à la nature des activités de GEODIS. En effet, le secteur du transport et de la logistique est responsable de 11% des émissions mondiales de CO₂, et contribue à la pollution de l'air et à la pollution sonore. Le secteur des transports et de la logistique est donc particulièrement réglementé en matière d'environnement, ce qui représente un risque important pour les entreprises qui ne s'y conformeraient pas. La prise en compte de l'enjeu climatique représente donc une opportunité financière pour GEODIS (développement d'une offre de services bas carbone), permettant également de réduire les impacts négatifs sur l'environnement. Les résultats de l'analyse soulignent un impact environnemental très fort pour l'ensemble des enjeux environnementaux matériels de GEODIS.

Enfin, plusieurs enjeux de gouvernance sont matériels, parmi lesquels les achats responsables, un enjeu également intrinsèquement liée à l'activité de GEODIS. Le recours important à la sous-traitance rend le contrôle des impacts socio-environnementaux plus complexe, alors que la maîtrise de la chaîne de valeur est à la fois une attente forte des clients et une exigence réglementaire. Cet enjeu peut à la fois représenter des risques humains et environnementaux élevés sur l'ensemble de la chaîne de valeur si non maîtrisé, mais également une forte opportunité d'impact positif sur la société, par effet d'entraînement. Les enjeux d'éthique des affaires et de la protection des données sont également matériels car ils représentent des risques significatifs en cas de non-conformité.

05 PROCHAINES ÉTAPES

La plupart des enjeux qui sont ressortis comme matériels de cette étude de double matérialité sont déjà identifiés comme tels par GEODIS. Certains sont suivis et pris en compte dans la stratégie RSE du Groupe (par exemple, les gaz à effet de serre, la santé sécurité ou l'éthique des affaires). Pour ces enjeux, des politiques ambitieuses sont déjà déployées, avec des outils de mesure de la performance et des objectifs quantitatifs.

Pour d'autres enjeux, l'analyse de double matérialité a souligné leur importance croissante en termes d'impact, pour le Groupe et/ou ses parties prenantes (par exemple, l'adaptation au changement climatique, les droits humains dans la chaîne de valeur). La place donnée à ces enjeux dans la stratégie RSE de GEODIS sera donc renforcée.

Enfin, certains enjeux semblent moins matériels au vu des résultats de l'analyse de matérialité (par exemple, la biodiversité). Ces enjeux continueront néanmoins d'être pris en considération par le Groupe, de manière adaptée à leur niveau d'importance. Par ailleurs, les enjeux humains internes au Groupe tels que la diversité et l'inclusion, les relations de travail ou le développement des collaborateurs, qui ressortent avec un niveau de matérialité moindre, sont suivis de près et font l'objet de politiques et de programmes particuliers. La mobilisation de l'ensemble des collaborateurs sera clé pour faciliter l'adaptation de la stratégie du Groupe aux enjeux de la transition écologique et sociale.



Afin de gérer de manière efficace et ciblée l'ensemble des enjeux selon leur niveau d'importance, GEODIS les a répartis en trois catégories, matérialisées par les diagonales en pointillé sur le schéma de la matrice de double matérialité :

Niveau de priorité	Description	Enjeux
Enjeux de priorité 1	Ce sont les enjeux matériels, au cœur des activités du Groupe et de sa chaîne de valeur. Le Groupe accélère ses efforts sur ces enjeux afin qu'ils soient tous gérés via une gouvernance spécifique, des objectifs à long terme et des indicateurs de suivi.	- Gaz à effet de serre - Pollution de l'air - Adaptation au changement climatique - Consommation des ressources non renouvelables - Santé et sécurité - Droits humains dans la chaîne de valeur - Continuité de service - Engagement des collaborateurs - Conditions et environnement de travail - Achats responsables - Ethique des affaires - Protection des données personnelles - Influence en faveur de la RSE auprès de nos parties prenantes
Enjeux de priorité 2	Enjeux pour lesquels le Groupe maintient ses efforts, dans un souci d'amélioration continue. Ces enjeux bénéficient d'un programme déployé dans les Métiers et Régions concernés, accompagné d'objectifs à moyen terme et d'indicateurs de suivi.	- Pollution sonore - Pollution des sols et de l'eau - Gestion des déchets - Diversité et inclusion des collaborateurs - Partage de la valeur et politique de rémunération - Formation et développement des collaborateurs - Promotion du dialogue social - Impact sur les communautés locales - Communication responsable
Enjeux de priorité 3	Pour ces enjeux, le Groupe maintient le suivi de sa performance via des indicateurs appropriés.	- Biodiversité marine - Biodiversité terrestre - Gestion de l'eau

Enfin, l'exercice de double matérialité est également un guide sur les enjeux de durabilité à anticiper, dont l'importance et l'impact potentiel, positif ou négatif pourrait croître au cours des prochaines années.

Le Groupe compte ainsi renforcer les échanges avec ses parties prenantes, via :

- Les enquêtes annuelles existantes auprès de ses clients et de ses collaborateurs ;
- La poursuite du dialogue interne dans le cadre des instances représentatives ;
- La constitution d'un comité stratégique des parties prenantes, constitué de représentants internes et d'experts externes, couvrant l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.